



Associated  
Designers of  
Canada

L'honorable Pablo Rodriguez, C.P.  
Ministre du Patrimoine canadien  
Chambre des communes  
Ottawa

Le 26 octobre 2021

Monsieur le Ministre Rodriguez :

En tant que coalition des syndicats du spectacle du Canada, représentant des artistes, des musiciens, des concepteurs et des artisans et techniciens des coulisses, nous voulons vous offrir nos plus sincères félicitations pour votre nomination au poste de ministre du Patrimoine canadien. Nous vous écrivons aujourd'hui pour exprimer notre gratitude pour les efforts du gouvernement du Canada visant à soutenir notre industrie et les personnes qui y travaillent. Notre coalition est composée de l'IATSE, de la Canadian Actors' Equity Association, de la Fédération canadienne des musiciens et de l'Associated Designers of Canada. Nous représentons plus de 50 000 travailleurs de l'industrie du divertissement.

Étant donné que notre industrie est toujours en difficulté, nous avons été déçus d'entendre l'annonce du 21 octobre concernant l'aide aux travailleurs suite à l'arrêt de la PCRE. En plus de l'aide pour les milliers de travailleurs du spectacle vivant à travers le Canada qui sont toujours sans emploi à cause du COVID, nous cherchons également à obtenir des éclaircissements.

- 1. En ce qui concerne la prestation de confinement des travailleurs canadiens, qu'est-ce qui constitue un "confinement" ? Un confinement partiel (c.-à-d. des restrictions qui empêchent le fonctionnement complet) est-il admissible ?**

Certaines provinces ont levé les limites de capacité des spectateurs (ou le feront bientôt), de sorte que les salles peuvent à nouveau accueillir des foules entières. D'autres provinces ont toujours des limites de capacité en place. Si les salles ne peuvent fonctionner à pleine capacité, reconnaît-on qu'une sorte de confinement est toujours en vigueur ? Une capacité partielle signifie peu de profits pour les salles de spectacle, ce qui signifie des spectacles plus petits, réduits et des opportunités d'emploi réduites pour les travailleurs du spectacle vivant.

- 2. Il y aura un décalage entre la levée des mesures de confinement/restrictions et l'ouverture des spectacles, ce qui correspond au moment où la plupart des travailleurs sont employés (éclairage, habilleurs, billetterie, ouvreurs, chœurs, orchestres, etc.) Comment ces travailleurs sont-ils censés payer leur loyer et mettre de la nourriture sur la table pendant ce laps de temps, de sorte qu'ils soient toujours là pour les employeurs une fois les portes ouvertes ?**

Il faut généralement des mois de préparation pour monter une production. Les concepts doivent être conçus (costumes, éclairage, décors), puis construits/peints ou achetés (décors, perruques, costumes, accessoires), les rôles doivent être distribués, les danses ou les combats chorégraphiés, les scénarios appris et répétés, le spectacle promu, les billets vendus, l'équipement testé et réparé. Chaque étape est cruciale, mais tous les acteurs et membres de l'équipe ne sont pas tenus de participer à toutes les étapes du

processus. La plupart des membres de l'équipe d'accueil ne sont pas requis avant la première du spectacle, et pour assurer un flux de travail plus régulier, ils travaillent souvent sur plusieurs sites. Cela n'est pas possible à l'heure actuelle, car pratiquement tous les théâtres sont fermés et cherchent à rouvrir tous à peu près en même temps.

**Bien que le gouvernement ait été généreux dans son soutien aux organisations, ces soutiens - y compris la subvention salariale - ne se répercutent PAS sur la grande majorité des travailleurs artistiques, qui sont en grande partie des indépendants.** Si les lieux de diffusion ne montent pas de spectacles, seul leur personnel à temps plein est éligible à la subvention salariale - ce qui ne représente pas la majorité des personnes employées par le lieu de diffusion dans un monde normal, avant et après le programme COVID.

- 3. Le programme du Parti libéral du Canada, intitulé " Soutenir nos entreprises et les secteurs les plus durement touchés ", prévoyait le lancement d'un programme de relance des arts et de la culture pour subventionner partiellement la vente de billets. Les arts de la scène ont été considérés comme l'un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie. Pourriez-vous confirmer si oui ou non les arts du spectacle (et plus particulièrement ses travailleurs) seront éligibles à l'un des programmes, y compris le "Programme de relance des entreprises les plus touchées".**

Avec l'annonce du programme de relance du tourisme et de l'hôtellerie, ces deux secteurs ont été isolés pour bénéficier d'un avantage spécifique, en utilisant des subventions salariales et de loyer pour fournir le meilleur soutien. Le spectacle vivant est toujours en retard sur ces secteurs en termes de reprise, et les travailleurs sont toujours en difficulté.

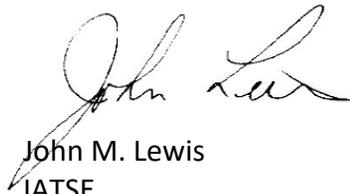
Nous avons interrogé nos employeurs à travers le pays et nous avons appris qu'à part quelques spectacles, dont la taille et la fréquence ont été réduites, ils n'envisagent pas de revenir à des saisons complètes, antérieures à la pandémie, avant le printemps 2022 au plus tôt. Un soutien aux travailleurs du spectacle vivant sera nécessaire jusqu'à ce que les lieux soient pleinement opérationnels et autorisés à accueillir un public complet - qui a suffisamment confiance en sa sécurité pour revenir. Il existe encore des restrictions sur les grandes foules dans de nombreuses juridictions, et nos membres sont donc largement interdits par le gouvernement de retourner au travail. Le travail qui existe actuellement ne suffit pas à assurer leur subsistance, et ce ne sera pas le cas avant un certain temps.

- 4. La subvention salariale et locative du programme de relance du tourisme et de l'hôtellerie pourrait-elle être étendue aux arts et à la culture ? Dans l'affirmative, y aurait-il une distinction entre les lieux de spectacle à but lucratif et à but non lucratif et les employeurs de spectacles vivants ?**

Les subventions salariales ont permis aux organisations, quel que soit leur statut fiscal, de garder leurs portes ouvertes et de payer leur personnel à temps plein. Nous pensons que les subventions salariales ont joué un rôle précieux dans le maintien de la vigueur de notre économie. Nous reconnaissons également que les organisations de notre coalition ont bénéficié de la SSUC afin de pouvoir continuer à fonctionner et à soutenir et à défendre les intérêts de nos membres. Bien que notre priorité en tant que coalition soit de défendre les milliers de travailleurs du spectacle vivant à travers le pays qui sont toujours en difficulté, nous devons également nous assurer que leurs employeurs sont soutenus et qu'il y a des emplois à retrouver.

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement du Canada a été réactif et a soutenu notre industrie et ses travailleurs. Nous l'apprécions et lui en sommes reconnaissants. Pourriez-vous nous dire quand les détails spécifiques sur ces nouveaux programmes seront rendus publics ? Maintenant que nous pouvons enfin voir la ligne d'arrivée, nous suggérons respectueusement que ce n'est pas le moment de trébucher.

Sincèrement.



John M. Lewis  
IATSE  
[jlewis@iatse.net](mailto:jlewis@iatse.net)



Arden Ryshpan  
CAEA  
[arden@caea.com](mailto:arden@caea.com)



Alan Willaert  
CFM  
[awillaert@afm.org](mailto:awillaert@afm.org)



Ken MacKenzie  
ADC  
[president@designers.ca](mailto:president@designers.ca)